

Psychomotricien à 80%

Cadre d'emplois des psychomotriciens territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Crèches et multi accueils

Direction concernée

Direction de la Petite Enfance

Domaine d'activité

Médical et paramédical

Catégorie du poste

Catégorie A

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps non complet

Vos missions

Missions principales

Veiller à la santé, à la sécurité et au bien être des enfants confiés, ainsi qu'à leur développement. Concourir à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Aider les parents à concilier leur vie professionnelle et familiale.

Auprès des enfants :

- Aider l'enfant à être autonome et lui apprendre à vivre en collectivité
- Aider à l'intégration d'enfants en situation de handicap

Auprès des équipes :

- Dynamiser et former l'équipe au développement psychomoteur de l'enfant, à l'aménagement de l'espace, au portage...
- Faire découvrir la psychomotricité en proposant des activités d'éveil aux enfants
- Soutenir les équipes accueillant des enfants en situation de handicap

Auprès des parents :

- Participation à des actions collectives de soutien à la parentalité

Missions ponctuelles

- Participation à des réflexions sur le développement de l'enfant dans le cadre de projets transversaux entre la Direction Petite Enfance et d'autres directions

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Participation à une réunion hebdomadaire (tous les vendredis) avec les autres intervenants (médecins, psychologues, éducatrice spécialisée, AMP...) pour réfléchir à la mise en place de moyens spécifiques pour des enfants en difficulté.

Votre profil

Formation

Diplôme d'état de psychomotricien

Expérience

Expérience antérieure souhaitée

Savoir-faire

- Capacité à prendre des initiatives
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité à amener les professionnelles de la petite enfance à réfléchir leurs pratiques.

Savoir-être

- Patience, tolérance, écoute, disponibilité facilité de contact
- Sens du travail en équipe
- Capacité à se remettre en question
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'innovation

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

Permis de conduire de préférence

Cycle de travail

80% de 35h soit 28h hebdomadaire

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)